

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**
Rédaction et Administration :
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS
TÉLÉPHONE 7.94
TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine ; un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Contre la criminelle spéculation

Le Gouvernement va-t-il agir ?

Il y a deux ou trois mois, nous avons signalé au Gouvernement les agissements misérables d'une bande de spéculateurs cosmopolites qui envoyaient dans toute la Tunisie des courtiers auprès des indigènes pour leur acheter leurs récoltes prochaines et employaient tous les moyens, même les plus malhonnêtes, pour se faire consentir des contrats de vente à des prix dérisoires de bon marché.

Certains de ces aigrefins, auprès de ces naïfs que sont les Arabes, osaient leur dire que le Gouvernement, à cause de la guerre, devait s'emparer de toutes les céréales et ne les leur payer qu'un prix infime en papier qu'ils ne trouveraient pas à escompter, et qu'ils avaient intérêt à les vendre tout de suite, même bon marché, pour ne pas être dépouillés.

Ces mensonges, appuyés par la vue de piles d'écus, finissaient par avoir raison d'une résistance qui se faisait de plus en plus molle au fur et à mesure que les écus s'amoncelaient devant leurs yeux.

Combien se sont laissés séduire ? c'est ce que nous ne pouvons dire, mais nous savons que les contrôleurs de Béja, Souk-el-Arba et Le Kef ont été particulièrement visités.

Si les indigènes objectaient pourquoi le Gouvernement leur prendrait à très bas prix leurs récoltes et pas à eux, les malandrins donnaient les explications les plus invraisemblables qui constitueraient le délit d'abus de confiance si les parquets

se décidaient à ouvrir une information judiciaire.

En présence de ces faits, nous demandons au Gouvernement de prendre des mesures sévères pour arrêter cette odieuse spéculation. Les a-t-il prises ? Pas jusqu'à présent, que nous sachions. Pourquoi ?

En France, le Gouvernement de la Métropole vient de réquisitionner tous les blés. Les préfets ont reçu des instructions en vue d'appliquer les mesures prises par le Gouvernement pour la réquisition des blés. Voici, à titre de document, l'avis que ces fonctionnaires ont adressé aux maires de leurs départements respectifs :

« En vue de déjouer les manœuvres de la spéculation et afin d'empêcher une hausse artificielle du prix du pain, le Ministre du Commerce a demandé au Ministre de la Guerre de donner aux intendants l'ordre de réquisitionner dans chaque département, pour les besoins de la population civile, tout le blé existant où qu'il se trouve. Le prix de réquisition est fixé à 32 fr. les 100 kilos ».

Va-t-on maintenant se décider à agir comme en France ?

Et complètera-t-on la mesure par l'interdiction de l'exportation de nos céréales pour empêcher de leur voir atteindre les prix auxquels ils sont actuellement ?

JEAN-SANS-PEUR.

Au B.-G.
La Compagnie du Bône-Guelma a notablement amélioré son service de banlieue Tunis à Hammam-Lif. Nous l'en félicitons. Il y a progrès sur la circulation des trains avant le 15 mai.

Voici le nouvel horaire des trains mis en service depuis cette date :
Départs de Tunis à 6 h. 25, 9 h. 30, 11 h. 15, 11 h. 45, 13 h. 58, 14 h. 55, 16 h. 15, 16 h. 45, 18 h. 14, 19 h. 22 et 23 h. 05.
Départs d'Hammam-Lif à 5 h. 16, 6 h. 42, 7 h. 57, 10 h. 54, 13 h. 15, 13 h. 53, 15 h. 40, 17 h. 58, 18 h. 33, 20 h. 49 et 22 h. 30.

???
On nous demande pourquoi nous ne mentionnons pas tous les noms des braves tombés au champ d'honneur ou blessés sur le front.

Nous laissons ce soin à nos confrères quotidiens qui peuvent les relater au jour le jour et puis nous estimons que c'est souvent raviver une douleur pour les familles qui ont perdu un être cher. Quand par hasard, nous le faisons, c'est bien à notre corps défendant et nous sommes au regret d'y être contraint.

Dans le Nichan
Depuis le début de la guerre avec les bandits boches, le Gouvernement beylical, suivant l'exemple de la Métropole, a décidé de ne plus délivrer de nichans jusqu'à la fin des hostilités.

Il y a cependant de rares exceptions ; parmi celles-ci nous devons mentionner le propriétaire mozabite du bain maure Kachachine, Si El-Hadj Salah, qui s'est vu décerner cette haute distinction en raison de ses sentiments très français et des services rendus à notre cause par le nouveau commandeur.

Qu'il reçoive ici nos très amicales et sincères félicitations.

La censure
Ayant présenté un peu tard nos morasses à la censure, nous n'avons pu remplacer le bulletin de la semaine qui a eu les rigueurs de dame Anastasie.

Cependant, nous ne faisons que rapporter ce que chacun dit tout haut. Comme quoi, les vérités ne sont pas toutes bonnes à dire, même en Tunisie.

Et cependant, avant de donner notre article à la composition, nous avions passé deux heures à compiler les listes des défenses d'insérer de l'autorité militaire qui ne visait pas ce cas spécial relatif à des aigrefins que les tribunaux auront à juger un jour.

Blé russe
Le Gouvernement russe vient d'autoriser l'exportation en France de 60 millions de pouds de blé, en vertu d'un rapport de M. Bark, ministre des Finances russe, qui a traité cette question lors de son dernier voyage à Paris.

Cela va rapporter aux exportateurs russes une somme d'environ 100 millions de roubles.

L'assassinat de M. Batt
Malgré une très brillante plaidoirie de M. Ladmiral, la cour d'assises a rapporté un verdict de culpabilité, muet sur les circonstances atténuantes. En conséquence, Jean Durand a été condamné à la peine capitale. Le jugement porte que l'exécution aura lieu sur une des places publiques de Tunis.

Pendant le prononcé du jugement, le visage de Durand était resté impassible et son attitude a été celle qu'il a observée pendant toute la durée des débats.

A propos d'un livre
La Tunisie Française, en reproduisant une information du Temps relative au livre très parisien « Paris pendant la mobilisation », par Antoine Delécras, que vient d'éditer le journal la Suisse, de Genève, se demande s'il y a identité entre l'auteur et l'ancien bibliothécaire de Tunis ?

Pour nous, cela ne fait aucun doute. M. Delécras, ancien bibliothécaire, est fixé à Genève depuis son départ de Tunis, où il collaborait avant la guerre à la Tribune de Genève ; sa femme y donne des leçons de piano, croyons-nous ; en tout cas, habitant tout près de Genève pendant l'été, nous avons très souvent occasion de les rencontrer l'un ou l'autre dans cette ville. Au début de la guerre jusqu'à la victoire de la Marne, la « Tribune de Genève » n'était pas précisément très francophile, la « Suisse » l'était un peu plus sans l'être exagérément comme elle l'est maintenant. Il se peut que M. Delécras ait changé de rédaction et appartienne aujourd'hui à ce dernier journal qui vient d'éditer son livre. Notre excellent confrère Troll pourrait aussi satisfaire la curiosité de la « Tunisie Française ».

Ce qu'un général italien pense du haut commandement allemand

La guerre de 1914-1915 est le contraire de celle de 1970-71. - Formation militaire d'un de Moltke neveu et d'un von Kluck. - Spectacle sans précédent réservé à l'histoire par le grand état-major boche. - L'Imperator manqué et ses menaces contre l'Italie.

Un général italien qui est uni par les liens les plus étroits à un général français, a bien voulu dire à la France de Demain ce qu'il pense de la force militaire allemande :

« C'est une force en décadence, en très rapide décadence. Le commandement suprême de cette armée en hâte l'écrasement. La guerre actuelle et la guerre de 1870-71 qui a fait l'unité de l'Allemagne, c'est le jour et la nuit !

Assurément, on trouve encore dans l'armée allemande de nombreux officiers ayant combattu comme cadets sous les ordres de Moltke, de Frédéric-Charles, de Manteuffel, de von der Thann. Mais peut-on dire que les chefs allemands vainqueurs en 1870 devant Metz, dans les Ardennes, devant Paris, pres du Mans, aient formé des élèves !

Ce serait leur faire une terrible injure que de leur attribuer la formation d'un Kluck ou d'un Hindenburg... Nous ne parlons pas d'un kronprinz, dont les exploits relèvent de la chronique des tribunaux et non du bulletin militaire.

Un homme s'est chargé de détruire toutes les valeurs, toutes les ressources, voire toutes les espérances du haut commandement militaire en Allemagne : c'est Sa Suffisance et Sa Nullité Guillaume II. Dès la trentième année, il s'intitulait arbitre souverain, réglait leur compte aux vieux feld-maréchaux et ne découvrait de qualités stratégiques que dans le général sachant écouter son empereur comme un oracle. Se faire battre par Guillaume II, quand il dirigeait les manœuvres, tel fut le procédé d'avancement imposé par les circonstances aux ambitieux sans scrupules qui, dans l'armée allemande, sont légion. C'est bien ce que le darwinien Haeckel appellerait une sélection à rebours.

Voilà pourquoi de Moltke neveu substitua la guerre des tranchées aux manœuvres napoléoniennes chères à son oncle. Voilà pourquoi Kluck donna, tête baissée, dans les pires surprises du camp retranché de Paris et se contenta, pour sa défense, de s'écrier : « Cela n'est pas de jeu ! » (le général italien fait là une piquante allusion aux troupes que le général Gallieni a lancées vers l'Oureq, en quelques heures, grâce à toutes les automobiles parisiennes réquisitionnées).

Voilà pourquoi le grand état-major impérial, ne sachant ni contrôler des renseignements ni transformer un plan d'après des informations sûres, a multiplié depuis dix mois les plus fatales imprudences.

Voilà pourquoi, de l'Yser à la Vistule, des Vosges aux Carpathes, les armées des deux empires allemands ont, dans leurs marches mal ordonnées, laissé derrière elles les monceaux de cadavres les plus monstrueux qu'ait commis l'histoire.

Les généraux de Guillaume II, modelés à l'image de leur maître, réservent d'ailleurs à l'histoire un spectacle encore plus extraordinaire : celui d'une retraite démesurée, avec des soldats sans résistance et des cadres sans cohésion. Nous verrons cela bientôt.

— En attendant, conclut le général italien, c'est vers l'Italie que Guillaume II se tourne, le poing fermé, la menace aux lèvres. Il essaie de soulever contre nous les Arabes de la Lybie, il remplit de Bavares les forteresses du Trentin, il déclare qu'avant quinze jours il aura chassé les

Russes de la Galicie et qu'une armée allemande écrasera les Italiens jusqu'au dernier, s'ils osent bouger... Propos de fanfaron, de matamore, de miles gloriosus, comme disaient nos vieux comiques romains. Glorieuse fin pour un Imperator manqué ! ».

Émile HINZELIN.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15^{c.} 10 c. affranch., 5 c. pour les blessés

Où nous en sommes

L'ennemi veut impressionner les neutres. - Ses assauts en Belgique semblent être des convulsions. - Télégrammes à la Guillaume. - Un front de 132 kilomètres, dans la bataille en Galicie. - La situation des Russes est excellente.

La tactique allemande est, en ce moment, d'ordre politique et diplomatique, nullement d'ordre militaire.

L'ennemi veut impressionner les neutres et jeter l'épouvante dans l'univers. Voilà les victoires auxquelles il aspire. De là, l'emploi des gaz asphyxiants, de là les projectiles lancés à énorme distance sur Dunkerque, de là le torpillage du Lusitania.

Au fond, les attaques répétées sur Ypres n'ont pas d'autre mobile.

Il semble certain que l'ennemi prépare un nouvel assaut formidable dans les Flandres. Cet assaut, fût-il donné par trois cent mille hommes, sera pour lui un nouveau désastre.

Nous et nos alliés, nous sommes solidement établis sur le canal de l'Yser ; l'ennemi ne passera pas ! Tout ce qu'il pourra faire, c'est de bombarder une fois de plus les ruines d'Ypres et peut-être d'occuper ces ruines, si nous jugeons utile de redresser notre front sur la ligne même du canal.

Les assauts de l'ennemi ne sont plus que de furieuses convulsions où il achève de perdre son sang.

Dans un insolent télégramme, Guillaume II annonce qu'avant quinze jours il aura chassé les Russes de Galicie. On reconnaît le ton des dépêches annonçant l'entrée des allemands à Paris et à Calais !

Ce télégramme contient aussi des menaces à l'égard de l'Italie. Nos lecteurs ont vu d'autre part comment un général italien de grand mérite répond à ces rodomontades.

En Galicie, la bataille continue sur un front de 132 kilomètres. On se bat depuis les flancs des Carpathes jusqu'au cours inférieur de la Nida.

Pour résister plus solidement et dans des positions plus avantageuses, nos alliés ont replié légèrement leur aile gauche vers l'Est, à 14 kilomètres au sud de Gorlice, c'est-à-dire jusqu'à Gladyszof. C'est ce léger repli d'une avant-ligne que l'Allemagne a feint de considérer comme une défaite. Ajoutons que, pour l'Allemagne, le coup d'intimidation sur les neutres se doublait d'un coup de Bourse à Berlin.

Les Russes préparent également avec soin la défense de leur aile droite dans la direction de Cracovie. Ils ont, de ce côté, de l'infanterie et de l'artillerie en quantité plus que suffisante.

Répetons-le : la bataille continue. On peut même dire que la bataille va seulement prendre une importance de premier ordre. Et nos alliés sont admirablement armés, commandés et placés pour vaincre.

Lire toutes les semaines LES HOMMES DU JOUR, le plus vivant des journaux illustrés. — Abonnement, 6 fr. par an. — 91, rue J.-J. Rousseau, Paris.

Billet de la Semaine

Les fausses nouvelles du Café de Tunis

Il est inimaginable ce qui part de fausses nouvelles de ce Café de Tunis où l'on voit journellement, du matin au soir, toujours les mêmes têtes, autour des mêmes tables, maniant fébrilement des jeux de cartes, ce qui donne lieu à penser que les parties n'y sont pas désintéressées.

Mais le comble, c'est que les colporteurs de ces inventions ridicules finissent à la longue par se persuader à eux-mêmes que la nouvelle est exacte alors qu'elle est forgée de toutes pièces par eux.

Nous aurions garde d'énumérer quelques-unes de ces nouvelles absurdes, il faudrait pourtant que l'on se décide une bonne fois pour toutes à y mettre un terme, car quelques-unes sont de nature à porter le trouble dans les esprits. Si la police le voulait, en une journée elle connaîtrait les auteurs de ces racontars et pourrait leur mettre la main au collet et les envoyer quelque part réfléchir sur l'inconvénient de servir les intérêts boches en cherchant à semer la panique dans les familles françaises, surtout celles qui ont un être cher sur l'un des fronts.

Il est inadmissible qu'on laisse ces malfaiteurs continuer impu-

nément leur œuvre de démoralisation.

LE SEMAINIER

P.-S. — La censure m'a « censuré » des pieds à la tête dans le dernier numéro. Il faut croire que j'avais écrit quelques vérités. Mais le propre des vérités c'est qu'elles ne sont pas toutes bonnes à dire.

NOS ÉCHOS

Distinction méritée

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Paul de Gourlet, contrôleur civil, vice-consul de France à Sfax, au grade de chevalier de l'Ordre du Sauveur de Grèce.

Nous adressons au nouveau décoré nos sincères félicitations pour cette distinction honorifique très méritée. Le distingué et actif Contrôleur civil, qui est chargé des Intérêts Helléniques, a su concilier les sympathies unanimes de la nombreuse Colonie grecque de Sfax par la droiture de son caractère et ses sentiments de haute équité.

Nos chers blessés

Les opérations du front oriental, malgré les succès des troupes alliées, ne vont pas sans causer des pertes en morts et blessés.

Ces derniers sont dirigés les uns en Algérie, à Bône, les autres en Tunisie, à Bizerte, d'où ils sont évacués dans l'intérieur pour y recevoir les soins dévoués que nécessitent leurs blessures qui, en général, ne sont pas très graves.

Nous saluons tous ces braves et leur souhaitons prompt guérison.

Chocolat boche

Le voyageur du chocolat Suchard vient d'aviser les commerçants de Tunis de son prochain passage.

Nous espérons que le commerce tunisien se souviendra que la maison Suchard est entièrement entre les mains du Prussien Reuss.

A l'Hôpital Sadiki

M. le Docteur Brunswic-Le-Bihan, médecin-chef de l'Hôpital Sadiki, est rentré de France.

L'OPTION DES FILS D'ÉTRANGERS

— 0 —

L'art. 8 du Code civil déclare Français : « Tout individu né en France d'un étranger et qui, à l'époque de sa majorité, est domicilié en France, à moins que, dans l'année qui suit sa majorité, telle qu'elle est réglée par la loi française, il n'ait déclaré la qualité de Français et prouvé qu'il a conservé la nationalité de ses parents, par une attestation en due forme de son gouvernement (laquelle demeure annexée à la déclaration) et qu'il n'ait, en outre, produit, s'il y a lieu, un certificat constatant qu'il a répondu à l'appel sous les drapeaux, conformément à la loi militaire de son pays ».

De plus, l'art. 11 de la loi du 21 mars 1905 déclare que « sont portés sur les tableaux de recensement de la classe dont la formation suit l'époque de leur majorité, les jeunes gens qui, en vertu du Code civil et des lois sur la nationalité, sont Français, sauf faculté de répudier la nationalité française au cours de leur 22^e année lorsqu'il n'a pas été renoncé en leur nom et pendant leur minorité, à l'exercice de cette faculté ».

Il en résulte que de très nombreux jeunes gens robustes, âgés de 18 à 21 ans, échappent à la mobilisation, bien qu'ils soient considérés comme Français.

Cette situation a semblé d'une injustice criante aux députés Gasparin et Dalbiez et ils viennent de déposer, pour faire cesser cette inégalité, une proposition de loi avec demande de discussion immédiate, pour modifier le paragraphe 4 de l'art. 8 du Code civil et abaisser de 21 à 18 ans l'âge auquel les jeunes gens, issus de parents étrangers, doivent opter.

La Commission de législation civile, saisie de la proposition, devra établir le rapport dans le plus bref délai.

Chronique Économique et Financière

Après les timides essais du début, le marché financier français semble s'être complètement ressaisi. Bien que les opérations aient lieu exclusivement au comptant, les transactions deviennent de plus en plus nombreuses et nous assistons à des mouvements de hausse continue, comme on n'eût pas osé en espérer dans la période que nous traversons.

Si bien que l'on commence à se sentir à l'étroit et qu'un peu partout on se demande s'il ne serait pas possible d'élargir le marché. Mais la

question présente plus de difficultés qu'on ne se l'imagine au premier abord. La reprise du marché à terme ne sera pas possible tant qu'une liquidation générale n'aura pas ramené les choses à leur état normal. Et c'est ici que la question devient particulièrement épineuse.

Le moratorium, en effet, a créé une foule de situations dont une des moins faciles à solutionner est certainement celle des spéculateurs originaires des pays en ce moment en guerre contre la France. Ces spéculateurs ont vu leur position reportée à la liquidation (dont la date est encore inconnue) et, d'un autre côté, en vertu du même moratorium, les intermédiaires, agents de change ou coulissiers, ne peuvent se faire remettre les couvertures auxquelles ils ont droit pour leur garantie. Autrement dit, la spéculation ennemie jouit de tous les avantages du marché à terme (marché interdit) et l'intermédiaire seul supporte le poids des engagements pris pour son client.

Mais ce n'est pas la seule bizarrerie de l'affaire. L'intermédiaire proteste, en effet, contre la situation qui lui est faite. Il invoque les usages de bourse, lesquels spécifient que toute spéculation à terme ne peut être conservée que si le donneur d'ordres dépose une couverture appropriée :

— La guerre, dit-il, ayant rendu ce dépôt impossible, la position ne peut être maintenue et la liquidation d'office s'impose.

Malheureusement la loi du 4 avril dernier, qui est pourtant faite pour servir les intérêts français, semble ici, comme d'ailleurs dans la plupart des cas, aller directement à l'encontre de son but. Elle empêche la liquidation d'office, parce que c'est un acte de commerce et que tout acte de commerce avec l'ennemi est interdit, mais, par le fait même, elle exige le maintien de la position spéculative des belligérants, c'est-à-dire la continuation de la spéculation, ce qui constitue indiscutablement un autre acte de commerce.

Bref, nous assistons à ceci : une situation contraire à la loi du 4 avril 1915 et qui, à cause de cette même loi, ne peut être ni supprimée ni mo-

difiée. Si nous voulions faire de l'ironie, nous dirions que l'article 1^{er} de la loi frappe toute infraction des peines les plus sévères.

Mais les circonstances ne prêtent pas à rire. On demande, en ce moment, au monde des affaires, un effort pour débouler le marché. À part certains établissements de crédit qui semblent plongés dans un somnolent gâtisme, chacun s'est attelé avec ardeur à la besogne. Encore faudrait-il qu'à la première difficulté, on ne décourageât point les bonnes volontés.

NOUVELLES DIVERSES

Les enfants de la Savoie

Les Alpes (compte-rendu du conseil général) de la Haute-Savoie :

« M. F. David, d'une voix émue, dit qu'il veut donner un salut tout particulier à deux de nos morts savoyards, tombés tous deux au champ d'honneur. Le premier est tombé à l'attaque de l'Hartmannwillerkopf le 19 janvier; c'était le jeune chasseur Gilbert Goy, fils de notre président et ami. À quelques pas derrière lui, venait un jeune lieutenant, enthousiaste, que nous avons tous connu et dont nous garderons le meilleur souvenir, c'est Félix Chautemps, cœur ardent, volonté virile, animé d'un superbe patriotisme et sachant montrer et donner l'exemple. Il est tombé le 20 janvier en faisant, comme le chasseur Goy, tout son devoir. C'était le fils de notre ami Chautemps, déjà si éprouvé et dont l'un des fils, Maurice, est grièvement blessé. Nous pouvons dire à nos deux collègues que leur douleur a été partagée par tous leurs amis qui éprouvent pour eux une ardente sympathie. Mais si nous avons été affectés de la mort de ces deux braves soldats, nous en avons également éprouvé quelque fierté.

« Un lendemain de cette lutte gigantesque où le pays a résisté à l'ennemi pour soutenir le Droit et la Civilisation, lorsque l'Histoire écrira ses pages éternelles, nous trouverons dans son livre les noms des braves chasseurs Gilbert Goy et Félix Chautemps, mêlés à tous ceux de nos frères tombés dans la gloire commune. En attendant, écartons de nos esprits toute conception mesquine, pensons à tous les foyers enténébrés où la douleur a pénétré. Et lorsque viendra cette heure magnifique, ce seront des rayons de gloire pure et sublime qui les illumineront ».

Les paroles de M. F. David, ministre de l'Agriculture, ont été énergiquement applaudies.

A la Direction des Forêts

Nous adressons nos vives félicitations à M. Lanoir, directeur du Service des Forêts de la Tunisie, qui vient d'obtenir un avancement de classe.

La " Tribune Bonoise "

Notre excellent confrère a repris sa publication, et le « Petit Bonois » qui l'avait remplacé pendant sa courte suspension, a suspendu la sienne.

Chemins de fer P.-L.-M.

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. informe le public qu'elle vient de reprendre l'émission, sur son réseau, des billets à prix réduits : circulaires, de bains de mer, de vacances, de stations thermales ou hivernales, dans les conditions prévues par ses tarifs intérieurs.

En outre, les voyageurs pourront désormais faire enregistrer comme bagages les objets de toute nature, à l'exception des emballages vides montés, des fûts et récipients vides et des meubles, dans les trains du service journalier et les trains omnibus.

On continuera à n'admettre, dans les trains express ou les trains-poste, que le bagage personnel du voyageur et les échantillons des voyageurs de commerce.

Nécrologie

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille Licari, qui jouit à Tunis de l'estime unanime, à l'occasion du décès de M. Baldassare Licari, dont les obsèques ont été célébrées lundi au milieu d'une affluence considérable.

Où est le grand quartier général allemand

Le grand quartier général boche n'est plus à Charleville-Mézières. Pour des raisons stratégiques (!) que tout le monde appréciera, il a transporté son siège à Tréves. C'est là que le kaiser est venu, ces jours derniers, tenir grand conseil avec ses généraux. Le suprême « seigneur de la guerre » (*Oberster Kriegsherr*) a arrêté le plan de la grande offensive que l'armée allemande doit prochainement exécuter en Belgique. Il a décidé de suivre de près ces opérations tout en se tenant un peu en arrière des lignes de combat.

Avant que l'action ne commence, il fera inspecter toutes les troupes. Aussi, dans plusieurs villes de la Flandre, on fait des préparatifs pour la réception du kaiser. Le gros des forces allemandes est concentré entre Courtrai et Roulers, mais les garnisons de Tourcoing, Roubaix et Lille ont été renforcées. Dans cette dernière ville, les Boches ont installé un gros obsier.

Cure d'hiver

La Station de Korbois, sur le Golfe de Tunis (saison du 14 janvier au 30 avril) permet aux habitués des stations de Vichy, d'Aix et de Contrexéville, de faire leur cure d'hiver.

Hôtels, villas, appartements. Établissements modernes, massagers et masseuses diplômés.

Service par automobile de Tunis à Korbois, les dimanches, jeudis et jours fériés, en 1 h 30. Départ de Tunis à 8 h. 30 du matin, place de la Résidence; retour à Tunis à 6 h. 30 du soir. Prix des places : aller ou retour, 5 fr. Service automobile quotidien entre Seliman et Korbois.

Renseignements : 4, avenue de Paris, Tunis, à côté de la Dépêche Tunisienne

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition internationale. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage — Distribution d'eau

PLANS A FORAÎT — AFFAIRES — PROJETS

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

MAISONS RECOMMANDÉES

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou Mendil. Tunis. — Téléph. 450.

Hôtel Moderne. Stax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

La Compagnie des Phosphates de Constantine (exploitations du Djebel-Kouif, près Tébéssa) prévient les ouvriers de son ancien personnel, mineurs, métallurgistes, maçons, poseurs, terrassiers, manœuvres, qu'elle est disposée, dans la mesure des places disponibles, à les réoccuper sur ses chantiers et dans ses ateliers, où les travaux viennent de reprendre et se poursuivent avec une activité croissante.

Adresser toute demande d'embauche à M. le chef d'Exploitation des mines du Djebel-Kouif, près Tébéssa.



Restaurant des Deux-Mondes

9, avenue de Carthage — Tunis
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT

Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR

Parfumerie F. Brun & Barbier
E. Barbier, successeur
CANNES - GRASSE

Seul concessionnaire p^r toute la Tunisie :

Sion Guez

69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS

Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

Le gérant : J. Giannitrapani.

Pour paraître prochainement : **LES CONTES DE LA HARA**, par J. Véhel -- Prix : 2 f. 50
200 pages, nombreuses gravures inédites. — Par souscription : 2 fr.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.
graisnent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SYPHILIS

GUERISON DEFINITIVE
SANS RECOURS POSSIBLE
aux COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Découverte récente et sensationnelle destinée à révolutionner le monde médical et la thérapeutique moderne. Traitement facile et discret même en voyage.
La boîte de 40 comprimés 6 fr. 25 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement.)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne Marseille

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme -- Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON A DOMICILE

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français

AGENCE DE TUNIS

(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)

Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.

Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.

Sousse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.

Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.

Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.

Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour

Stax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes

escales (sauf modification).

Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Maison R. WALLUT & Cie

(R. Wallut & G. Hoffmann, associés)

TUNIS

Appareils de Battage :

RANSOMES-HORNSBY

Disponibles dans tous les modèles

Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie

Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. —

VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de

Piémont et Vins de Chianti.

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé

Les plus hautes récompenses aux Expositions

Pour tous renseignements s'adresser chez

M. P. LECLERCQ & Cie

Avenue de Carthage — TUNIS

TUNISIA-PALACE

TUNIS

150 CHAMBRES & SALONS

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER